

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 14 avril 2022, à 17h00, au bureau municipal, sis au 33, rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse
Monsieur Hilarius Peter, conseiller
Monsieur Dominique Lambert, conseiller
Madame Ginette Laliberté, conseillère
Madame Karine Trahan, conseillère
Monsieur Patrice Godin, conseiller
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente, Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2022-04-116 1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 17 :01.

Adoptée.

2022-04-117 2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Ouverture des soumissions « Rechargement Rang 11 » – Octroi du contrat
4. Levée de la séance

Il est proposé par Dominique Lambert
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2022-04-118 3. Ouverture des soumissions « Rechargement Rang 11 » – Octroi du contrat

Attendu l'avis d'appel d'offres, relatif au projet de rechargement du Rang 11, déposé sur SEAO le 17 mars 2022;

Attendu l'ouverture publique des soumissions effectuée le 7 avril 2022 à 11h au bureau municipal;

Attendu les résultats d'ouverture suivants :

- J. Noël Francoeur inc.	376 807.57\$ (tx incl. conforme)
- Excavation Gagnon et Frères inc.	430 753,84\$ (tx incl. conforme)
- Sintra inc – Région Estrie	533 484,00\$ (tx incl. conforme)
- Eurovia Québec Construction inc.	562 397,34\$ (tx incl. conforme)

Attendu qu'à la suite de l'analyse des soumissions transmise par la firme EXP le 11 avril 2022, M. Frédéric Blais, ingénieur, suggère d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise J. Noël Francoeur inc., au montant de 376 807.57\$ taxes incluses;

En conséquence,
Il est proposé par Dominique Lambert
Et résolu d'accepter la recommandation de la firme EXP et octroi le contrat à l'entreprise J. Noël Francoeur inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 376 807.57\$ taxes incluses.

Que cette dépense soit prise dans le programme TECQ 2019-2023.

Adoptée.

2022-04-119 6. Levée de la séance

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu de procéder à la levée de la séance à 17 :06.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval,
Mairesse